



GUIDE DE PROCÉDURE VOTACCESS

Assemblée Générale du 24 mai 2022

VOTEZ PAR VOTACCESS EN QUELQUES CLICS

Le vote électronique via la **plateforme de vote sécurisée VOTACCESS** pour l'Assemblée Générale du mardi 24 mai 2022 est **ouvert depuis le 6 mai 2022 jusqu'au lundi 23 mai 2022 à 15h00 (heure de Paris)**. La plateforme VOTACCESS vous permet de voter en quelques clics !

1. ACTIONNAIRES INSCRITS AU PORTEUR



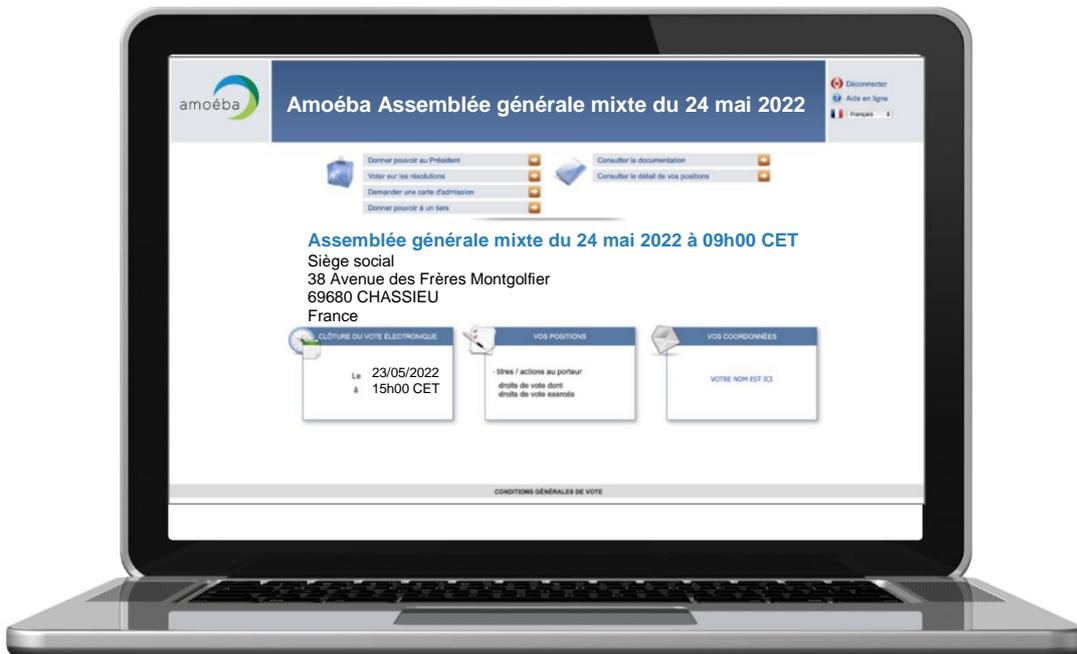
Connectez-vous sur le site de votre intermédiaire financier dédié à la gestion de vos actions AMOÉBA, avec vos codes d'accès habituels et votez en ligne si vous détenez vos actions dans l'une des banques suivantes (liste indicative, non exhaustive, des banques qui proposent l'accès à la plateforme VOTACCESS) :

Banque Populaire, Banque Postale, BNP Paribas, Bourse Direct, Boursorama, Caisse d'Epargne, Crédit Agricole, Crédit Mutuel, CIC, HSBC, Milleis, Natixis, Société Générale.



Rendez-vous sur la page détaillant les titres de votre portefeuille et cliquez sur l'icône qui apparaîtra sur la ligne correspondant à vos actions AMOÉBA pour voter.

Vous visualiserez alors l'écran suivant :



Choisissez de voter sur chacune des résolutions (« Voter sur les résolutions ») ou de donner votre pouvoir (« Donner pouvoir au Président » ou « Donner pouvoir à un tiers ») et laissez-vous guider.

Si vous détenez plusieurs lignes d'actions AMOÉBA, répétez l'opération sur chacun de vos comptes

BESOIN D'INFORMATION COMPLÉMENTAIRE ?

Actionnaires au porteur, des spécialistes sont à votre disposition [pour vous fournir toute information complémentaire sur les modalités de vote](#) au 01 53 65 68 69 ou par email à amoeba@calyptus.net

Si votre banque ne permet pas l'accès à VOTACCESS, téléchargez le formulaire de vote par correspondance et transmettez-le au plus vite par email à l'adresse amoeba@calyptus.net, accompagné de l'attestation de détention fournie par votre banque : consultez le site <http://www.amoeba-nature.com> pour des instructions détaillées sur le guide « Votez par formulaire papier ».

2. ACTIONNAIRES INSCRITS AU NOMINATIF

L'actionnaire au nominatif pourra accéder au site VOTACCESS via le site Planetshares de BNP Paribas à l'adresse <https://planetshares.bnpparibas.com/> avec ses codes d'accès habituels.

Le titulaire d'actions au nominatif administré devra se connecter au site Planetshares en utilisant son numéro d'identifiant qui se trouve en haut et à droite de son formulaire de vote papier. Dans le cas où l'actionnaire n'est plus en possession de son identifiant et/ou son mot de passe, il peut contacter le numéro 01 57 43 02 30 mis à sa disposition.

Après s'être connecté, l'actionnaire au nominatif devra suivre les indications données à l'écran afin d'accéder au site VOTACCESS et voter, ou désigner ou révoquer un mandataire.